

**R E P O N S E   D E**

**Monsieur Jean-Louis BIANCO  
Président du Conseil Général  
du département  
des Alpes de Haute Provence**



Digne-les-Bains, le 22 JUL 2005

LE PRÉSIDENT,  
**JEAN-LOUIS BIANCO**

Monsieur Bertrand SCHWERER  
Président de la Chambre Régionale des  
Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue de Pomègues  
13295 MARSEILLE CEDEX 08

BC/NG

V/ R&F : GREF/PP n° 1332



Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure prévue par le Code des juridictions financières vous m'avez notifié, en date du 05 juillet, le rapport d'observations définitives sur la gestion du département pour la période 1998-2003.

J'ai noté la teneur générale de ce rapport qui souligne les efforts importants menés depuis 1998 par la majorité départementale. Il s'est agi en effet, durant cette période, de mener une politique de gestion rigoureuse afin de rétablir une situation critique que la Chambre avait relevée dans un précédent rapport et de renforcer résolument la qualité du service public. A ce titre, je note avec un grand intérêt les remarques de la Chambre sur notamment les points suivants :

- la maîtrise globale des finances départementales malgré l'insuffisance constatée des transferts financiers opérés par l'Etat lors de la mise en place de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) ;
- la démonstration que l'augmentation fiscale décidée en 2003 a pour origine la mise en place de cette prestation ;
- la réduction importante de l'endettement qui passe « *des limites du supportable* » en 1997 à un niveau « *très satisfaisant* » en 2003 ;
- la qualité de la réforme du dispositif de gestion des stations de ski d'Allos et de Pra-Loup ;
- l'impact positif de la création en 2000 de la direction du contrôle interne et des affaires juridiques qui a permis : « *de dégager des gains organisationnels et financiers sur plusieurs dossiers difficiles* », la révision complète des procédures concernant les marchés publics, les assurances, la gestion des contentieux. Cette direction a également œuvré pour la sécurisation des actes juridiques émis par la collectivité ce qui a : « *fait sensiblement chuter les retours du contrôle de légalité et les saisines préfectorales* » ;

- la réorganisation réussie du service de construction publique qui a permis d'optimiser et de rationaliser la gestion technique du patrimoine bâti placé sous la responsabilité du département ;
- le succès de la mise en place d'un nouvel organigramme en 1999 qui a engendré : « *une meilleure cohérence des services et partant une meilleure efficacité des actions menées* » ;
- la qualité des politiques publiques mises en œuvre au bénéfice des habitants du département en particulier dans le cadre de l'action sociale, des transports scolaires et interurbains, la gestion des équipements scolaires, l'aide économique ou encore la politique culturelle.

Le département est, en outre, conscient des améliorations qu'il convient d'apporter en matière d'intégration d'outils de gestion des ressources humaines, et en particulier pour ce qui concerne le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Cependant, l'amplification de tels processus de gestion nécessite la mobilisation de moyens humains, financiers et techniques conséquents qui ne peuvent être justifiés que par la gestion de volumes importants de personnels permettant d'une part de répondre à des enjeux réels, et d'autre part de réaliser des économies d'échelle. La nouvelle période de décentralisation qui s'ouvre et qui devrait se traduire par une augmentation notable du nombre d'agents départementaux sera propice à l'essor de ces outils dans les deux à trois ans à venir.

Sur le plan du contrôle externe, les efforts devront également être poursuivis. Depuis 1998, les priorités à cet égard, ont été focalisées sur la restructuration des contrats de délégation de service public des stations de Pra-Loup, d'Allos et de la ligne ferroviaire Digne-Nice gérée par le SYMA, la reprise en régie départementale du musée de Salagon, le contrat de gestion du Centre d'Astronomie de Saint Michel l'Observatoire, la réussite de l'ouverture du musée de préhistoire des gorges du Verdon à Quinson, la départementalisation de la SEM 04. Ces grands chantiers ont tous été suivis de succès notables parfois salués par la Chambre. Les prochains exercices devront nous permettre de renforcer le contrôle des aides financières accordées aux associations et aux projets associatifs locaux.

Enfin, certains développements contenus dans ce document appellent de ma part des commentaires divergents de ceux de la Chambre.

Premièrement, en page 2/23 est affirmé que : « *les dépenses d'investissements sont globalement stables* » sur la période étudiée. Or, sans tenir compte des remboursements d'emprunt, les dépenses réelles d'investissement telles qu'elles apparaissent aux comptes administratifs concernés, ont connu l'évolution suivante :

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Montant	22.719 €	26.706 €	25.295 €	36.470 €	37.495 €	38.327 €

Ainsi, de 1998 à 2003, les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 68.70%.

En deuxième lieu, il est plusieurs fois, au long de ce rapport, reproché au département de ne pas disposer de système de comptabilité analytique ou "*d'analyse du retour sur investissement de chacune de ses missions* ». La question de l'intérêt de la

mise en place et de la maintenance de ce type d'outils se pose depuis une quinzaine d'années dans toutes les collectivités locales. La complexité, le manque d'utilité et le coût des dispositifs mis en place ont justifié, dans la plupart des cas, leur abandon par ceux qui s'étaient lancés dans cette démarche.

Sans vouloir entrer dans un débat théorique, il apparaît qu'il ne peut être mis sur le même plan un outil comptable qui représente au mieux un intérêt microéconomique pour la collectivité et un système de pilotage et de contrôle global tel qu'il a été conçu dans ce département. Le choix fait par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence a démontré son utilité tant sur le plan financier que celui du pilotage des politiques publiques. L'amélioration, constatée et reconnue par la Chambre, est bien consécutive à la mise en œuvre, dès l'exercice 2000, de nouveaux outils de contrôle interne et de pilotage (plan pluriannuel d'investissement, analyse financière rétrospective et prospective, tableaux de bord de gestion, référentiel des politiques publiques, rationalisation de l'organisation et de l'allocation des moyens dans le cadre d'une procédure budgétaire rénovée, contrôles des gestions déléguées...).

Troisièmement, en page 22/23 il est fait état du caractère déficitaire de l'exploitation du musée de la préhistoire des gorges du Verdon. Il apparaît utile, sur ce point, d'indiquer que tous les équipements culturels sont par nature déficitaires car leur objet n'est bien évidemment pas de réaliser des profits. En revanche, il doit être signalé les efforts d'animation et de promotion effectués par le Conseil général afin de stabiliser au plus haut niveau possible le nombre de visiteurs.

Toujours sur la même page, mais concernant la subvention d'équilibre allouée au Centre d'Astronomie de Saint Michel l'Observatoire, le montant versé depuis la réforme du dispositif de gestion n'est pas de 280.000 € mais reste stable depuis 2002 à 76.225 €.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

DIFFUSION

	2000 AUT.	...
PRÉSIDENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECRETARIAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PRESIDENT 1 <sup>ERE</sup> SECTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- 2 <sup>EME</sup> SECTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- 3 <sup>EME</sup> SECTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- 4 <sup>EME</sup> SECTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MINISTERE PUBLIC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECRETARE GENERALE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GREFFE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOUS MAGISTRATS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOUS ASSISTANTS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H. Bahmand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Président du Conseil Général,



Jean-Louis BIANCO